

**BRUX VOYAGES**  
sont organisés  
(sans aucun engagement) par l'  
**AGENCE DES VOYAGES**  
**DE LA PRESSE**  
**FRANÇAISE**  
8-10, Avenue Daumesnil  
PARIS  
Renseignements donnés  
à ROUBAIX :  
**LECTURE POPULAIRE**  
4, rue du Bois  
et à LILLE :  
**NORD-VOYAGES**  
66, rue des Stations

# Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

**ABONNEMENTS**  
Nord et limitrophes..... 3 mois, 22.00; 6 mois, 40.00; 1 an, 76.00  
France et Belgique..... 3 mois, 23.00; 6 mois, 43.00; 1 an, 80.00  
Etranger: Tarif A..... 3 mois, 35.00; 6 mois, 70.00; 1 an, 140.00  
Tarif B..... 3 mois, 50.00; 6 mois, 100.00; 1 an, 200.00

**ANNONCES**  
ROUBAIX..... 63 à 71, Grande-Rue, Tél. 34 et 1906. Inter. 4.  
TOURCOING... 33, rue Carnot, Téléph. 37.  
LILLE..... 3, rue Faidherbe, Tél. 57.07.  
PARIS..... 13, boulevard des Italiens, Tél. Louvre 00.40.

**CHÈQUES POSTAUX**  
87 LILLE

Visitez la Be...  
Exposition d'Art Belge  
à BRUXELLES  
De Fieurs à Gand  
**OFFICE DES CHEMINS**  
**DE FER BELGES**  
32, Rue Richelieu, 32  
PARIS (1<sup>er</sup>)  
et M. VALCKE  
61, Rue de la Gare, 61  
ROUBAIX  
Cartes de circulation  
de 5 et de 15 jours

## L'instinct chez les animaux

Nous n'entreprendrons pas de définir l'instinct des animaux et d'en rechercher tous les caractères. On sait qu'il y a, à cet égard, entre la théorie qui reconnaît à l'animal une intelligence d'ordre inférieur mais radicalement différente de celle de l'homme, deux thèses extrêmes et opposées, insoutenables toutes deux: celle de Montaigne qui assimile complètement l'animal à l'homme et celle de Descartes sur les animaux-machines qui va jusqu'à refuser à l'animal toute sensation.

L'exemple le plus curieux d'instinct animal est sans doute celui du Sphez. Le Sphez est un insecte qui présente ces deux particularités: il ne se nourrit que d'animaux qu'il dévore vivants et il meurt peu de temps après la ponte. On va voir comment cet insecte parvient à la nourriture des petits qu'il ne verra pas éclore.

Le Sphez dépose son œuf dans un petit terrier qu'il a creusé. Ses heures maintenant sont comptées et il le présente puisqu'il se préoccupe de constituer pour l'insecte qui naîtra plus tard un petit garde-manger. Mais n'oublions pas — la mère Sphez ne l'oublie pas, elle — que cet insecte aura besoin d'une nourriture vivante; pas de possibilité de faire des réserves; pas moyen non plus d'emmagasiner avec l'œuf une chenille vivante puisque celle-ci mourrait après la mort de la mère Sphez et avant l'éclosion de l'œuf reconstruit sa liberté en forant les bords de sa prison. C'est alors qu'un instinct merveilleux suggère au Sphez un expédient de valeur scientifique, pourrait-on dire. Ni chenille morte ni chenille libre dans ses mouvements, avons-nous dit. Qu'à cela ne tienne: le Sphez endormira la chenille; il la paralysera en la piquant à un centre nerveux — nous, hommes nous ne serions peut-être pas capables d'en faire autant; — il place la chenille et l'œuf dans le terrier qu'il bouche et le petit insecte qui n'aura jamais connu sa mère trouvera à sa naissance, pour son premier repas, une chenille vivante et qui sera dans l'impossibilité de s'enfuir et même de se débattre.

On dira après cela qu'il ne manque au Sphez que la parole pour devenir notre égal, du moins en ce qui concerne l'activité intellectuelle. Nous répondrons d'abord que l'animal ne parle pas, préclément parce qu'il n'est pas doté de raison. Au point de vue physiologique pour un grand nombre d'animaux — écartsions ici le Sphez — rien n'a s'oppose à une articulation qui pourrait devenir de la parole si l'animal avait des idées.

Mais, pour en revenir au Sphez et pour retracer certains enthousiasmes, montrons le revers de la médaille. Voici un insecte qui a fait preuve d'une agacéité que nous pourrions lui envier; son instinct si perfectionné s'il n'est cependant pas raisonnable. Ce qui, entre autres caractères, différencie l'instinct animal de l'intelligence humaine c'est l'ignorance du but à atteindre. Le Sphez qui paraît même connaître l'avenir, qui agit comme s'il le connaissait, ne sait pas en réalité pourquoi il accomplit les gestes que son instinct lui dicte. La preuve, le voit: écartez un moment le Sphez qui vient de pondre, dérobez l'œuf et la proie; l'insecte revient explorer le terrier, il le voit vide et néanmoins il le bouchera avec le plus grand soin alors qu'évidemment cette précaution est devenue inutile.

Faisons une autre expérience avec l'abeille. M. Falboris qui dans son excellent ouvrage « Notre moi » consacre un long chapitre à la psychologie animale indique que l'abeille continue à déverser son miel dans une alvéole qu'on a percée; de temps en temps elle survole avec de la cire les bords de l'alvéole au fur et à mesure que celle-ci est comblée se remplir. L'abeille ne s'aperçoit donc pas de l'inutilité de son travail — encore l'ignorance du but — et, tout occupée à faire le maçon, elle n'aura pas l'idée de boucher le trou par où s'échappe tout ce qu'elle dépose.

Si l'animal réalise des prodiges c'est qu'il a souvent des sens plus développés et plus affines que ceux de l'homme. Nous empruntons à M. Falboris certains détails caractéristiques. L'odorat est extrêmement sensible chez les vautours; après la bataille de Pharsale, les émanations putrides des morts attirèrent des vautours de l'Afrique et de l'Asie.

L'émulsion des sons présente aussi bien des particularités curieuses. L'escarbot ne chante pas, mais certains escarbots lorsqu'ils sont attaqués, projettent contre leur ennemi un liquide acre qui, arrivé au contact de l'air, produit une explosion ressemblant à un petit coup de fusil. Il y a un petit scabré appelé l'heringe de la mort qui produit un son comme celui d'un choc en heurtant sa tête contre son abdomen et ce son ténu

## Les Trois Glorieuses

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 29 JUILLET (MINUIT).

La France a commémoré aujourd'hui les « Trois Glorieuses », c'est-à-dire les trois journées révolutionnaires de 1830. Cette commémoration pouvait avoir deux significations. Elle pouvait exprimer le goût du désordre qui sommeille au fond des cœurs inquiets ou mal placés. Car enfin, si nobles qu'aient été les buts, la Révolution de juillet fut le triomphe des barricades et, dans une certaine mesure, de la violence. Convenait-il donc de magnifier le recours à la brutalité illégale contre la légalité, si peu sympathique que fût celle-ci?

Mais les fêtes du centenaire des « Trois Glorieuses » pouvaient revêtir un autre aspect et aussi bien il eût été surprenant que le Gouvernement de M. Tardieu, dans le chef proclamait encore dimanche, à Nancy, que le respect de la loi et la liberté de la rue seraient imposés s'il le fallait à toutes les minorités turbulentes, se fit l'apologie des entrepreneurs de désordre. Donc ce n'est pas l'amour des barricades qui a incité le Gouvernement à célébrer avec un certain éclat cet anniversaire. Ce qu'il a voulu, c'est rappeler par un des épisodes les plus significatifs de notre histoire, l'idéalisme qui a toujours inspiré les grandes actions du peuple français.

Sans de la justice et amour de la liberté, ces vertus ont armé le bras des révolutionnaires de 1830. Aucune commune mesure n'existe donc entre eux et ceux qui aujourd'hui rêvent de bouleverser la société par des moyens violents. M. Tardieu, dans le beau discours qu'il a prononcé aujourd'hui, a bien établi la différence fondamentale: d'un côté, la révolution pour la liberté et pour réaliser la volonté populaire; d'un autre côté, la révolution au service de minorités et d'étrangers. La comparaison des deux mouvements est édifiante.

On a pu dire que la Révolution de 1830 était l'œuvre des bourgeois et non du peuple. Il est de fait que ce sont les bourgeois qui ont dirigé et aiguillé vers la solution moyenne représentée par la Monarchie de juillet. Mais que vaut cette distinction arbitraire entre les chefs du mouvement révolutionnaire de 1830 et le peuple qui l'exécuta? L'idéal des premiers n'est-il pas le même que celui des seconds? Comme a pu affirmer justement M. Tardieu, les bourgeois de 1830 n'étaient ni plus ni moins bourgeois que ceux qui vivaient la Révolution de 1789. Il y a des cas, et ces cas sont heureusement fréquents, où le sentiment national est indivisible.

Accueillons les fêtes des « Trois Glorieuses » comme des fêtes de l'idéalisme français.

## Après la finale de la Coupe Davis



L'ÉQUIPE FRANÇAISE ET LA FAMEUSE COUPE QU'ELLE DÉTIENT DEPUIS 1926  
De gauche à droite: BRUGNON; BOROTTA; M. GUILLOU, capitaine de l'équipe; COCHET et BOUSSUS

## Une famille roubaissienne victime d'un accident d'auto près de Dieppe

Nous avons relaté hier le terrible accident survenu lundi, vers 15 heures, sur la route nationale de Dieppe à Eu, et au cours duquel une auto conduite par notre concitoyen, M. Julien Duthoit, âgé de 54 ans, domicilié, 102, boulevard d'Armentières, s'écrasa sur un arbre. M. Duthoit fut tué sur le coup, sa femme et deux de ses fils, qui se trouvaient également dans l'auto, furent grièvement contusionnés.

Cette nouvelle produisit à Roubaix une vive émotion. M. Duthoit était très connu dans notre ville et il y comptait de nombreux amis. Son fils aîné, qui est marié et qui habite rue Carpeaux, fut prévenu télégraphiquement au cours de la nuit de lundi à mardi. Il a pris immédiatement le train pour Dieppe où les blessés ont été hospitalisés. Plusieurs parents de la victime, qui concurent la triste nouvelle par le « Journal de Roubaix » sont également partis pour cette ville.

Il s'en fallut de peu qu'il y ait eu une cinquième victime. La fille de M. et M<sup>me</sup> Duthoit faisait également partie du voyage, mais se trouvant, au moment de l'accident, dans une auto qui suivait celle de ses parents. C'est donc grâce à cette circonstance qu'elle échappa à l'accident.

M. Duthoit et sa famille étaient partis en samedi dernier, faire une randonnée le long de la côte et la victime en avait profité pour voir quelques clients au Havre.

## Le centenaire des « Trois Glorieuses » à Paris

Paris, 29 juillet. — Le Gouvernement et la Ville de Paris ont célébré officiellement, cet après-midi, le centenaire des « Trois Glorieuses ».

La place de l'Hôtel-de-Ville, ainsi que les autres édifices de la place étaient décorés comme pour une fête nationale.

Rue de Rivoli, les trompettes de la Garde annoncent bientôt l'arrivée de M. Gaston Doumergue qui prend place dans la tribune officielle, où l'on remarque les nombreux invités de la Ville de Paris.

M. Jean de Castellane, précédé de deux huissiers, se dirige alors vers une petite estrade où il prononce un discours.

M. André Tardieu lui succède.

Le régime républicain, dit-il, est le quatorzième que la France ait connus en moins de cent cinquante ans et le seul qui ait duré. Il représente la conclusion d'un long effort en vue de la formule la plus propre à grouper les citoyens au service de l'intérêt public. A ce titre il a le droit et le devoir de ne rien ignorer de ce qui l'a préparé.

En faisant aujourd'hui le centenaire des Trois Glorieuses, ce n'est pas une bataille entre Français que nous commémorons. C'est un facteur important de la lente évolution constitutionnelle, politique et sociale qui a conduit la France à l'équilibre, grâce auquel depuis soixante ans elle assure avec la reconstruction de son territoire national la continuité du progrès démocratique.

Les journées de juillet, c'est le drame tricolore reprenant définitivement avec tout ce qu'il signifie: possession de la France.

Il domine les Trois Glorieuses comme un signe lumineux et clair. Il ramène à la mémoire du peuple, vingt-cinq ans d'enthousiasme et de gloire. Il précipite en décision et en volonté les sentiments confus de la foule incertaine. Il les condense. Il les exalte.

Le président du Conseil rappelle ensuite les événements historiques qui marquèrent la journée du 28 juillet 1830.

M. Tardieu ajoute qu'une nation politique se dégage qui va grouper à son service les bourgeois et les ouvriers: la nation de légalité.

Notion abstraite, notion négative, si l'on s'en tient à sa définition, mais qui affirme sa valeur créatrice en rallumant la flamme de jeunesse chez les survivants de 89. Saluons en elle la somme des libertés de la veille et le berceau des libertés du lendemain.

Le peuple se gouvernant à ses risques et périls c'est la grande et terrible entreprise qu'avait rêvée 1830 et que notre temps a réalisée. Bien des fautes la peuvent compromettre. Il nous appartient d'éviter ces fautes. Il suffit, pour y réussir, que les divisions inhérentes à la pratique du régime républicain ne dépassent jamais la mesure où elles cesseraient d'assurer l'exercice fécond de la liberté et surtout de discipliner quand parle l'intérêt national. Le passé a de quoi nous rendre confiants. Sans doute peut-on faire mieux encore. L'avenir nous y trouvera prêts.

Le programme qui avait été prévu pour la fin de la cérémonie est, par suite du mauvais temps, légèrement écourté. Trois gerbes de fleurs aux couleurs françaises sont offertes par la Chorale de la Bastille: l'une au président de la République; la seconde au président du Conseil et la dernière au président du Conseil municipal.

La Marseillaise éolote et le président de la République, respectueusement salué par les membres du Gouvernement et les personnalités présentes, se retire, à 16 h. 45, avec le même cérémonial qu'à son arrivée.

## Recherché depuis plus de deux ans l'assassin de M<sup>me</sup> Wilson un jeune homme de dix-sept ans a été arrêté hier à Paris-Plage

Une nouvelle à laquelle nous ne nous attendions plus nous est parvenue de Paris-Plage hier au début de l'après-midi. Affichée aussitôt en nos bureaux elle a produit en ville une émotion bien compréhensible.

L'assassin de Mrs Wilson venait d'être arrêté!

Ce terrible assassinat était encore dans toutes les mémoires. On se rappelait la lâcheté de l'attentat, les difficultés de l'enquête, la multiplicité des fausses pistes qui furent alors suivies et notamment celle de l'homme au trench-coat qui en réalité n'était qu'un témoin de l'affaire et qui fut injustement soupçonné.

Qui aurait cru que l'assassin aurait été retrouvé plus de deux ans après le crime et au cours d'une enquête menée à la suite des plaintes de plusieurs femmes qui faillirent subir le même sort que la malheureuse Anglaise?

Qui aurait cru surtout que l'assassin lorsqu'il commit son inqualifiable forfait, n'était âgé que de quatorze ans et demi?

Il a fallu qu'une de ses récentes victimes le rencontrât par hasard dans la rue à Paris-Plage, habillé en coursier — car il n'a pas encore dix-sept ans — pour que l'attention de la police fût enfin attirée sur lui.

Adroïtement interrogé par des policiers qui ont suivi à fond toutes les affaires restées mystérieuses qui se sont déroulées au Touquet-Paris-Plage depuis plusieurs années, il a fini par rentrer dans la voie des aveux.

La région du Touquet est maintenant débarrassée du jeune monstre qui fit si longtemps parler de lui et qui, sans une coïncidence extraordinaire, serait encore inconnu, son jeune âge le mettant à l'abri des soupçons.

Nous tenons à féliciter les policiers qui sont arrivés, à force de patience et de ténacité, à découvrir ce triste émile du vampire de Dusseldorf.

Nos lecteurs trouveront ci-dessous en même temps que le récit circonstancié de l'arrestation de l'assassin un rappel de l'affaire Wilson et des derniers attentats qui causèrent une si profonde émotion dans la grande plage du Pas-de-Calais.

Aussitôt, M. Bense informa la gendarmerie de Desvres qui, durant toute la journée, se livra à de nombreuses investigations. Elle retrouva les empreintes des chaussures du misérable, dans le sentier et autour de la mare.

Mlle Maria Bense donna le signalement de son agresseur.

Lors de la dernière agression dans la forêt du Touquet, la saisonnière avait été attaquée dans des circonstances analogues et avait donné à peu près le même signalement.

La gendarmerie de Desvres apprenait le lendemain que le triste sire rôdait encore aux alentours de l'habitation de sa victime, et qu'il avait encore cherché à se jeter sur elle au moment où elle se rendait à l'école pour y conduire son jeune frère.

Pris d'un abri, les enquêteurs avaient découvert les traces de l'individu qui avait dû s'y cacher pour guetter Mlle Maria Bense.

Le signalement fut donné à toutes les bri-



M<sup>me</sup> FLORENCE WILSON  
en uniforme de dame de la Croix-Rouge  
(Photo prise un an avant l'assassinat). (W.W.P.)

## LES RÉCENTS ATTENTATS

Au début de ce mois, une agression, qui faillit être suivie du meurtre d'une jeune fille, se produisit dans la forêt de Paris-Plage. En regagnant sa demeure, une dame Jolivel, née Madeleine Bultel, 31 ans, domiciliée chez sa sœur, au café des Hautes, boulevard Voltaire, à Béthune, saisonnière à Paris-Plage, cueillait tranquillement des fleurs dans l'avenue Sanguet, quand un quidam, sortant de derrière un fourré, la saisit à la gorge.

La jeune femme se défendit en enfonçant dans la gorge de son agresseur les pointes d'une paire de ciseaux à broder dont elle se servait pour cueillir des fleurs. Le sang avait giclé au point que la chemise de l'individu en fut toute souillée.

Cette défense énergique fit prendre à l'émoussé la fuite à l'aide d'une bicyclette déposée à quelque distance de là.

Quelque temps après, une autre agression se produisit à peu près dans les mêmes conditions, mais près du village de Wirrigues. A deux kilomètres environ de cette commune, deux fermiers, M. et M<sup>me</sup> Bense, étaient à table. Maria, leur fille, s'occupait de faire rentrer les vaches dans la pâture.

Soudain, des cris déchirants, qui furent mieux entendus dans une autre ferme éloignée d'un kilomètre, mirent en éveil le père de la jeune fille, qui se dirigea vers le cortège d'où les appels provenaient.

C'est alors qu'il aperçut sa fille dans la mare. La malheureuse avait les vêtements littéralement déchirés et couverts de boue. Il la dégagea, et quand elle eut repris ses sens, elle expliqua à son père dans quelles circonstances elle venait d'être attaquée par un homme assez jeune qui s'était caché dans le sentier. Il avait surgi devant elle, lui avait demandé quelle route il fallait prendre pour aller à Desvres puis, subitement, s'était jeté sur elle, lui comprimant brutalement la poitrine avec ses mains.

La jeune fille soutint vigoureusement la lutte contre son farouche agresseur qui, en fin impressionné par les cris qu'elle poussait, fit tomber dans la mare.

## COMMENT ON DECOUVRIT L'ASSASSIN

Voici comment s'est opérée l'arrestation de l'assassin:

Mardi matin, Mme Jolivel Bultel, femme de chambre, qui avait subi une agression il y a trois semaines, passait rue Saint-Jean, au Touquet, lorsque, dans un jeune livreur, elle reconnut de façon formelle son agresseur. Elle le signala à M. Chanchois, secrétaire de M. Revin, commissaire de police, qui l'interrogea.

Le jeune homme ne fit aucune difficulté pour reconnaître l'agression qu'on lui reprochait. Il avoua en outre avoir commis une autre agression, l'hiver dernier, sur la personne d'une jeune fille du Touquet, Mlle Thuillier.

Le commissaire poussa plus avant son interrogatoire. Au moment de l'assassinat de Mrs Florence Wilson, ce jeune homme avait à peine 14 ans et demi. On le pressa de questions pour savoir s'il ne connaissait rien de cette affaire.

Il n'en tra pas tout de suite dans la voie des aveux. Finalement, il reconnut être l'assassin de Mrs Wilson.

Il a avoué en outre avoir commis divers attentats, le 8 mars dernier sur la personne de Mme Touillet, et le 7 juillet sur les personnes de Mmes Jolivel, Bultel et M<sup>me</sup> Milden. Il a déclaré également avoir commis plusieurs vols avec effraction dans différentes cabines et villas de la plage du Touquet.

Leloutre a été confronté avec Mmes Jolivel, Bultel, Touillet et M<sup>me</sup> Milden qui, toutes trois, l'ont formellement reconnu.

**L'INTERROGATOIRE DU JEUNE BANDIT**

Pendant plus de trois heures, le jeune André Leloutre est resté dans le cabinet de M. Monnèsin, juge d'instruction. Le magistrat s'est formellement refusé à faire la moindre déclaration, d'abord, parce que le criminel

## Une exécution capitale mouvementée à Périgueux

Périgueux, 29 juillet. — Ce matin à six heures, devant la porte de la prison de Périgueux, l'exécution du nommé Clépierre, condamné à mort par la Cour d'assises de la Dordogne, pour avoir assassiné sauvagement ses anciens maîtres, les époux Vignard.

Quand on l'a réveillé, ce matin, il n'a pas semblé se rendre compte de ce qu'on lui voulait, mais lorsqu'il comprit que sa dernière heure était venue, il entra dans une fureur épouvantable, mordant les gardiens qui aidaient à le ligoter et il fallut le porter, hurlant et lançant des insultes, sur la planche de la guillotine.

A 5 h. 20, justice était faite.

est cependant parvenu à de longues distances par d'autres scarabées qui lui répandaient et qui se portent à sa rencontre. Le bourdonnement de la mouche est produit par le battement des ailes à la cadence de 335 battements à la seconde. Le sens du toucher chez les animaux se réalise de manières très diversifiées: pattes, antennes, etc... Très souvent ces organes servent en même temps pour l'odorat et le goût, surtout les antennes et les tentacules des invertébrés. Il est des animaux qui se fournissent eux-mêmes l'éclairage dont ils ont besoin: le Ceratops par exemple porte au-dessus de la tête un petit phare qu'il allume ou éteint à volonté.

Si nous étions doués comme le sont les animaux, quels prodiges ne réaliserions-nous pas? Si l'animal, servi comme il l'est, en est réduit néanmoins à une activité à base d'images et de sensations, une activité routinière, sans progrès aucun, c'est qu'il ne possède pas la faculté d'abstraction et de généralisation qui caractérise l'intelligence humaine, l'intelligence tout court.

## L'épilogue de l'affaire des faux tableaux

Mardi après-midi, le tribunal correctionnel de Lille a rendu son jugement dans l'affaire des faux tableaux. On sait qu'au point de vue procédure, il y avait deux affaires: celle de Franz Hals, dans laquelle étaient seuls inculpés Agré et M<sup>me</sup> Deschamps, et celle de la vente Deconynck, dont les inculpés étaient Agré, Albert et les époux Vanackère.

Dans l'affaire de Franz Hals, ont été commués:

Agré, à 18 mois avec sursis et 3.000 francs d'amende.

M<sup>me</sup> Deschamps à 3.000 francs d'amende.

Dans l'affaire de la vente Deconynck:

Agré, un an de prison avec sursis et 3.000 francs d'amende.

M<sup>me</sup> Vanackère, 10 mois de prison avec sursis, et 3.000 francs d'amende.

M. Vanackère, 6 mois de prison avec sursis et 3.000 francs d'amende.

Albert, 1.000 francs d'amende.

Le tribunal a prononcé la confusion des peines en ce qui concerne Agré.

## UN DIRIGEABLE ANGLAIS TRAVERSE L'ATLANTIQUE

Londres, 29 juillet. — Le dirigeable R-100 est parti mardi matin, à 3 h. 45, de Cardington, pour effectuer un voyage au Canada.

À 13 h. 30, le dirigeable survolait l'Atlantique au large de la côte irlandaise.

À 16 h. 15, il se trouvait à 205 milles à l'ouest du cap Mallin et il se dirigeait vers Montréal.

## Le financier Paquetement est condamné à dix ans de travaux forcés

Paris, 29 juillet. — Après une longue délibération des jurés, la Cour d'assises de la Seine a condamné, cet après-midi, à 10 ans de travaux forcés le financier Paquetement, inculpé d'un acte de banqueroute frauduleuse.

Paquetement, qui paraissait effondré à son banc pendant le réquisitoire et les plaidoiries, se redressa pour s'entendre condamner. Les parties civiles obtinrent le franc de dommages-intérêts qu'elles avaient demandé.

Après avoir lu les articles du Code et la condamnation, le président Fredin a ajouté: « Je déclare au nom de la Légion d'honneur que vous avez cessé d'en être digne ».

L'audience a été levée à 5 heures.

## Un périlleux sauvetage en mer



Le vapeur belge RAYMOND s'étant échoué au large de Ambly-Harbour (Angleterre), un second navire se porta à son secours et, par un va-et-vient au-dessus des flots, on réussit à sauver l'équipage du bateau naufragé. Voici le saisonnier photographié d'une scène de ce sauvetage.

## Les fêtes du centenaire de l'indépendance belge



LE ROI ET LA REINE DES BELGES EN TÊTE DU CORTÈGE DES ANCIENS COLONIAUX QU'ILS ZUT UN GRAND SUCCÈS (L'Épique-View et Co.)

## LES TRAVAUX DU PORT DE BOULOGNE-SUR-MER

L. « Officiel » publie les décrets suivants:

Art. 1<sup>er</sup>. — Sont déclarés d'utilité publique les travaux d'amélioration et d'extension du port de Boulogne-sur-Mer.

La dépense est évaluée à 360 millions de francs.